



pôle emploi

L'implication de Pole emploi dans la mise en œuvre du RSA

CNLE

Jeudi 30 avril 2009

Dominique Vernaudeau Praticienne du Projet RSA

- 1 Le positionnement de Pôle emploi
- 2 L'offre de service de Pôle emploi
 - Offre de service de droit commun
 - Offre de service complémentaire
- 3 Le dispositif de communication et d'information

Le positionnement de Pole emploi



- La mobilisation de son offre de service de droit commun
- ❖ Pour les bénéficiaires du RSA: qui s'inscriront comme demandeurs d'emploi – les mêmes droits et les mêmes devoirs
- Son évolution du fait de la loi du 1^{er} décembre 2008
- La proposition d'un enrichissement pour répondre à certains besoins spécifiques: une offre de service complémentaire
- Le développement du partenariat avec l'Assemblée des départements de France

Le partenariat avec l'ADF



Pôle emploi se mobilise dans le cadre d'une démarche négociée avec l'Assemblée des départements de France.

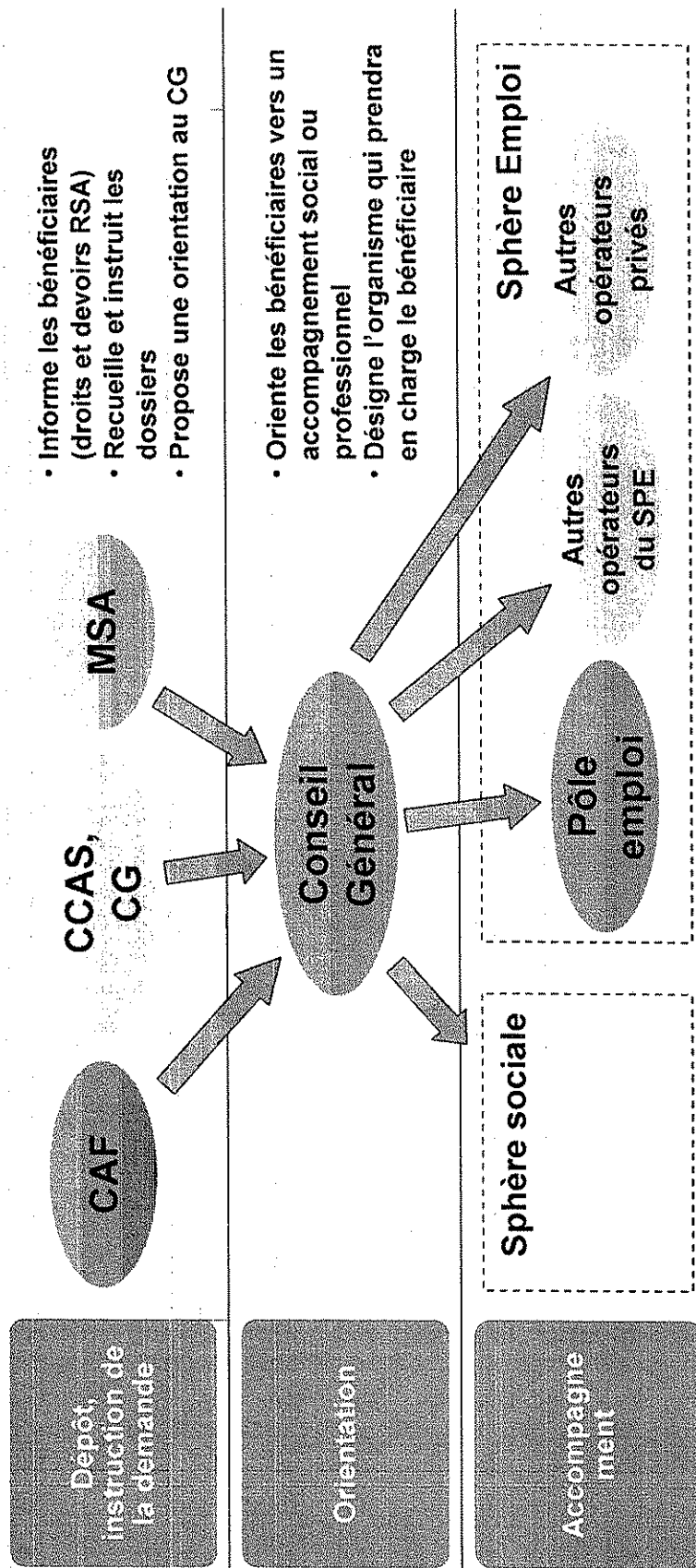
Un partenariat ancien autour du dispositif RMI: 75 départements impliqués et des services spécifiques mobilisant plus de 700 conseillers dédiés en 2008

La recherche d'un nouvel accord cadre: une référence nationale qui permet des adaptations locales.

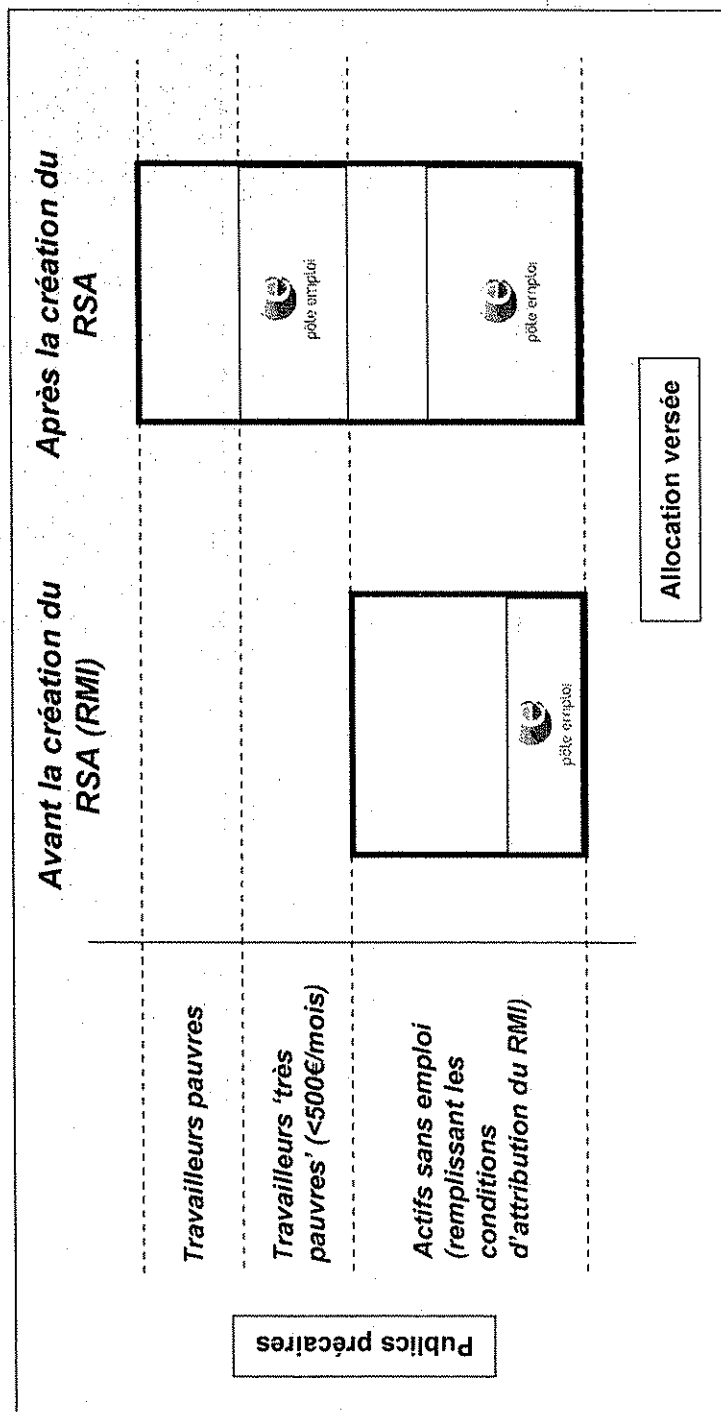
Finalisation début mai

Le processus d'orientation des bénéficiaires du RSA par le conseil général

- Le conseil général oriente les bénéficiaires du RSA identifiés par les réseaux CAF et MSA, et relevant de l'obligation d'insertion, vers un accompagnement social ou professionnel :



La création du RSA entraîne pour Pôle emploi une prise en charge plus large des publics précaires



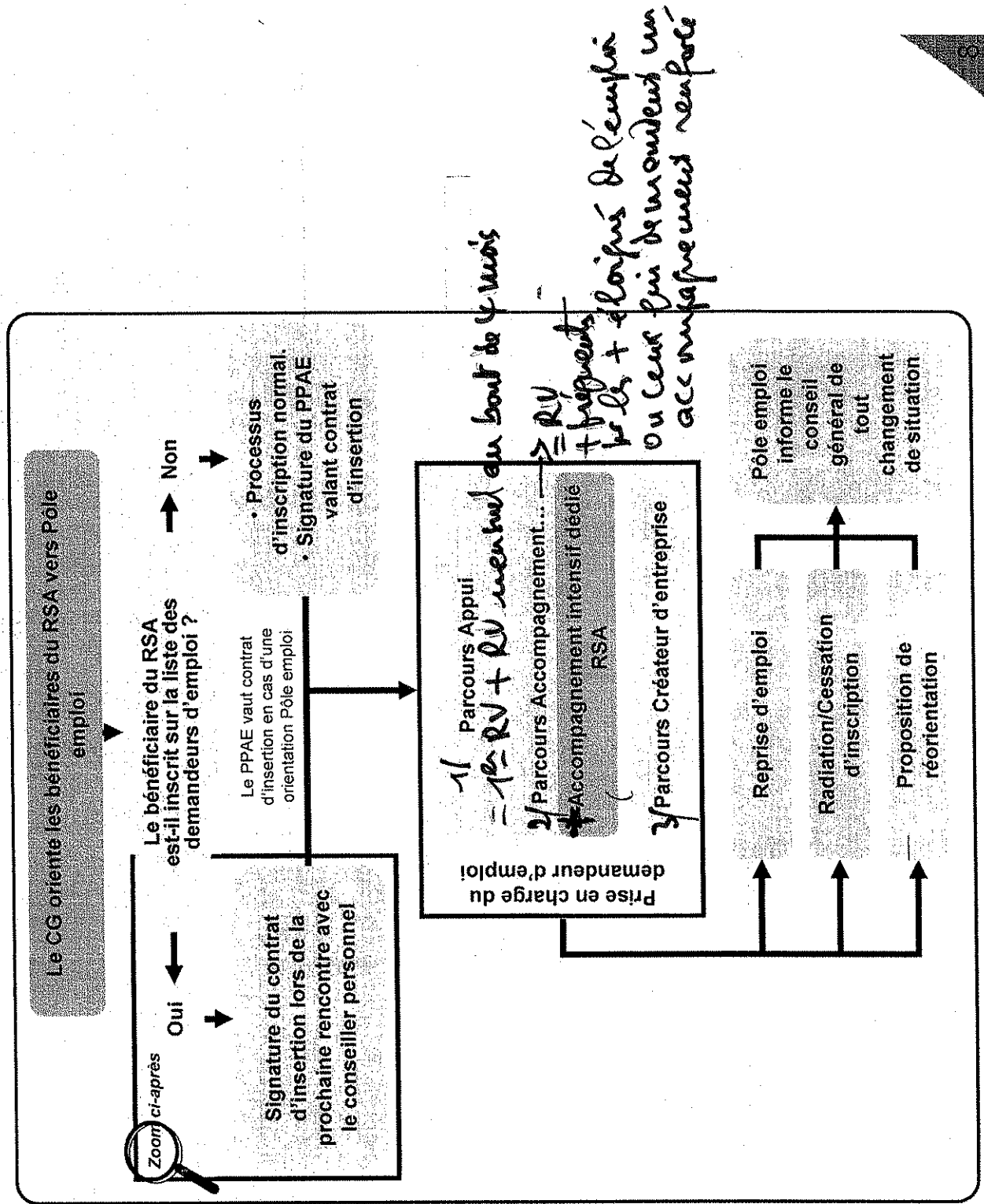
- Avec la mise en place du RSA :
 - l'assiette des publics précaires bénéficiant d'une allocation augmente fortement
 - la part de ces publics prise en charge par Pôle emploi s'amplifie
- Pôle emploi prendra en charge ...
 - ... les bénéficiaires du RSA sans emploi (60% ?)
 - ... les travailleurs très pauvres (dont le salaire est inférieur à 500 €/mois)

2- 1 L'offre de service de droit commun

RAPPEL – l'offre de service de droit commun (parcours et aides)

- A Les changements prévus par la loi à partir du 1^{er} juin 2009
- Le PPAE vaut contrat d'insertion et le conseiller personnel devient un référent unique pour le conseil général: il assure les relations avec le référent social
- La participation aux équipes pluridisciplinaires: préciser le contenu de cette implication selon les spécificités territoriales (volume, caractéristiques des publics)
- La production mensuelle d'informations sur la liste des demandeurs d'emploi
- B Une ouverture faite par Pole emploi
- Pole emploi peut contribuer à l'orientation . Cette contribution sera appréciée au cas par cas au niveau régional (modalités à discuter localement – plateformes – approche multicanal).

La prise en charge des bénéficiaires du RSA par Pôle emploi



2-2 L'offre de service complémentaire pour les conseils généraux: Focale sur la proposition d'accompagnement intensif

= Vagueur

- **Un accompagnement personnalisé, non limité dans le temps, basé sur :**
 - une intensification des relations et une fréquence de contacts rythmée
 - du coaching individuel, prévoyant des modalités alternatives (entretiens de regroupement, entretiens de face à face, débriefing)
- **Un accompagnement réalisé par des référents dédiés, mis en place le cas échéant sur des plateaux dédiés**
 - Des portefeuilles de 50 bénéficiaires du RSA par référent
- **Un accompagnement associant les aides et mesures de Pôle Emploi et du Conseil Général**
 - ((Mise en place d'un duo référent social, désigné par le Conseil Général, et référent professionnel Pôle Emploi basée sur la complémentarité de la relation))
- **Un accompagnement au delà de la reprise d'emploi, pour permettre une insertion durable**
- **CONSEQUENCE:** une contribution financière des conseils généraux (prévue par la loi L 262-33)

3 Le dispositif de communication/Information

- La campagne du Haut commissariat
- - lettre aux bénéficiaires de la PSA le 23 mars
- - mise en place d'une plateforme téléphonique 39 39
- - mise en place d'un test d'éligibilité sur le site CNAF.fr (accessible sur bornes internet sur site Pôle emploi)
- - un site internet dédié RSA à partir du 15 avril:rsa.gouv.fr
- - une campagne nationale TV et presse à partir du 15 mai

● La communication organisée par Pole emploi

- - en interne: news letter pour les managers le 3 avril, mise à jour pour les agents du mémo pour les appels téléphoniques, aide mémoire pour le conseiller en ligne
- - en externe: un dépliant pour les demandeurs d'emploi disponibles sur les sites mi avril (en attendant dépliant généraux CNAF) et un guide professionnel attendu vers le 15 mai;

● L'information

- - une journée d'information organisée avec le CNFPT (selon calendrier envoyé par la DGA RH)-

ANNEXES TECHNIQUES

Document communiqué en vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (Loi sur l'accès à l'information).

Demandeur d'emploi

- Recherche d'emploi sur les métiers en tension
- Compétences, capacités, salaires en conformité avec un marché porteur

- Optimiser sa recherche d'emploi
- Enrichir sa connaissance du marché
- Améliorer ses techniques de recherche d'emploi
- Mobiliser son réseau
- Compléter ses compétences techniques pour accéder au marché du travail

Faible distance à l'emploi

Parcours appui (APP)

= 1 Bu. mensuel

zoom sur le parcours APPUI

L'offre de service associée

2/2



Le Suivi mensuel personnalisé (SMP) constitue la modalité du parcours Appui :

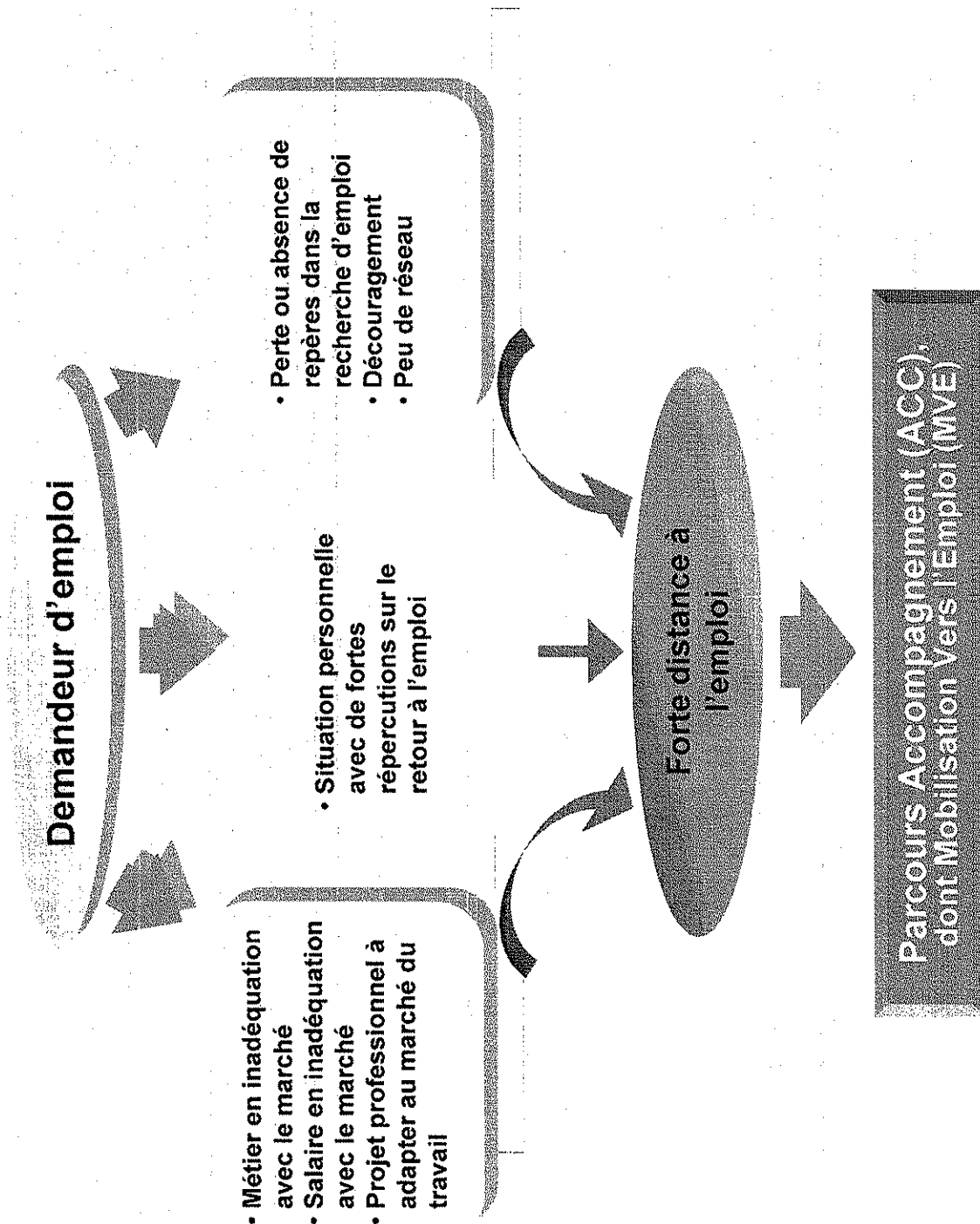
- SMP dès le 1er mois pour certaines catégories de demandeurs d'emploi : seniors et demandeurs sortant de convention de reclassement personnalisé
- Pour les autres, mise en place d'un atelier au plus tard au 2ème de chômage, puis entrée dans le SMP à compter du 4ème mois

Offre de service associée :

Recherche et proposition d'offres, mise en relation (MER), accompagnement de la MER

- Services à distance
- Ateliers
- Prestations d'évaluation (ECCP, EMT, EMT « jeunes ZUS », EMT « plan seniors » EMTTPR, ESPR (Evaluation par simulation préalable au recrutement)
- Stratégie de recherche d'emploi (STR), Bilan de compétences approfondi (BCA)
- Aides et mesures
- Aides à la formation
- Cotraitance (APEC)

zoom sur le parcours Accompagnement 1/2



zoom sur le parcours Accompagnement 2/2

L'offre de service associée

● Prescription de la prestation: quand?

- Dès l'élaboration du PPAE
- A l'occasion de chaque entretien

● Offre de service associée

- Interne
- Externe

● Mise en œuvre par des prestataires :

- Bilan de compétences approfondi (BCA)
- Cible emploi
- Mobilisation vers l'emploi

● Mise en œuvre par les OPP :

- Trajectoire emploi

● Mise en œuvre par les cotraitants :

- Cahier des charges spécifiques cotraitants

● Autres partenaires :

- ASI, PLIE, IAE...

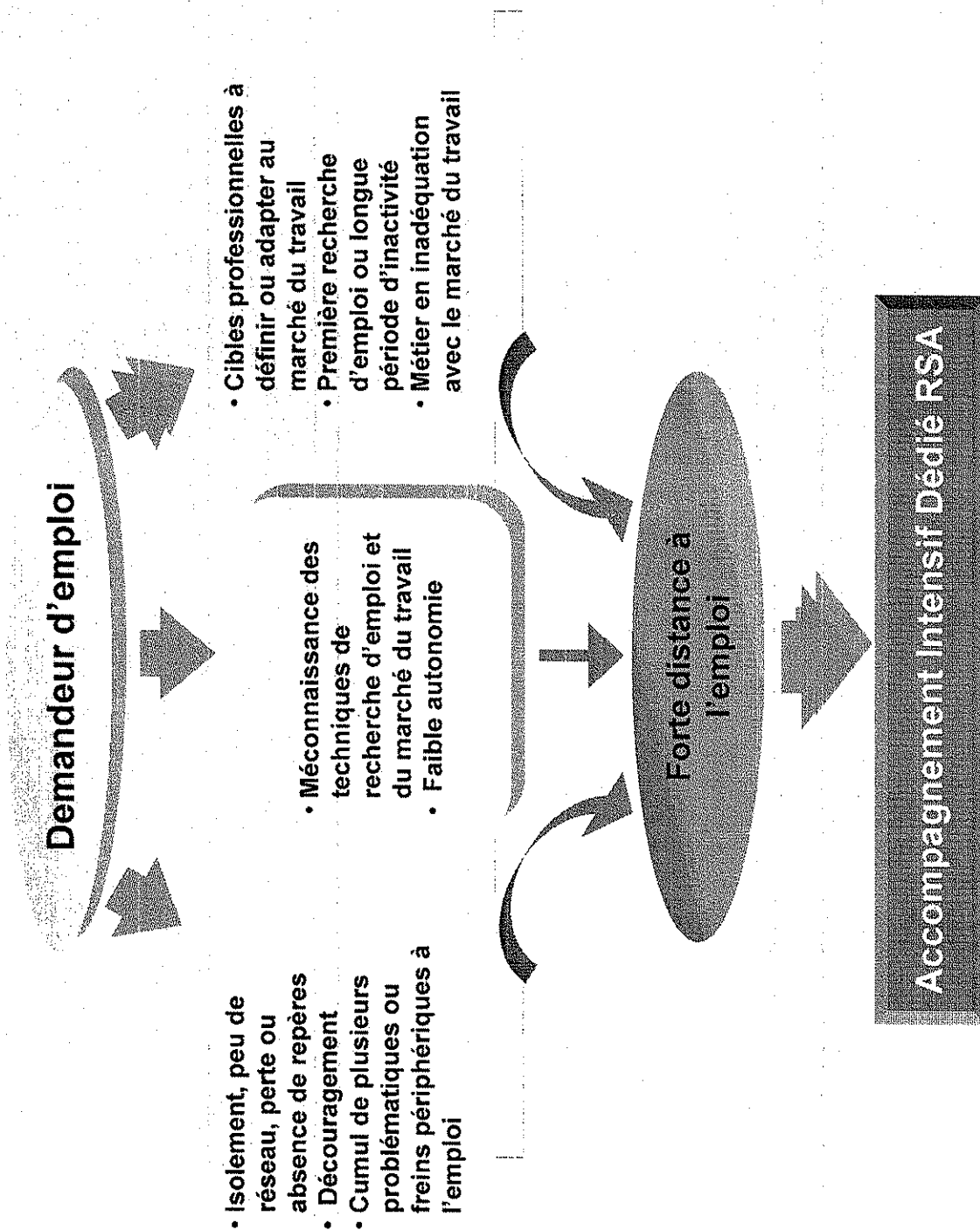
zoom sur l'accompagnement intensif dédié

RSA



pôle emploi

1/2



zoom sur l'accompagnement intensif complémentaire RSA

• Coaching individuel non limité dans le temps, comprenant ... 2/2

- ... des contacts hebdomadaires,
- ... la confrontation permanente au marché du travail,
- ... des actions collectives,
- ... un accompagnement vers et dans l'emploi durable

Mobilisation du CG

- Aides du PTI / PDI
- APRE
- Informations sur le parcours du DE
- Recours au référent social
- Réorientation

Mobilisation de l'ODS de droit commun

- Recherche et proposition d'offre, MER
- S@D
- Ateliers et regroupements thématiques
- Evaluations (ECPP, EMT, EMTPR, ESPR)
- STR animé en interne
- Aides et mesures de Pôle emploi, APRE
- Aides à la formation et à la VAE

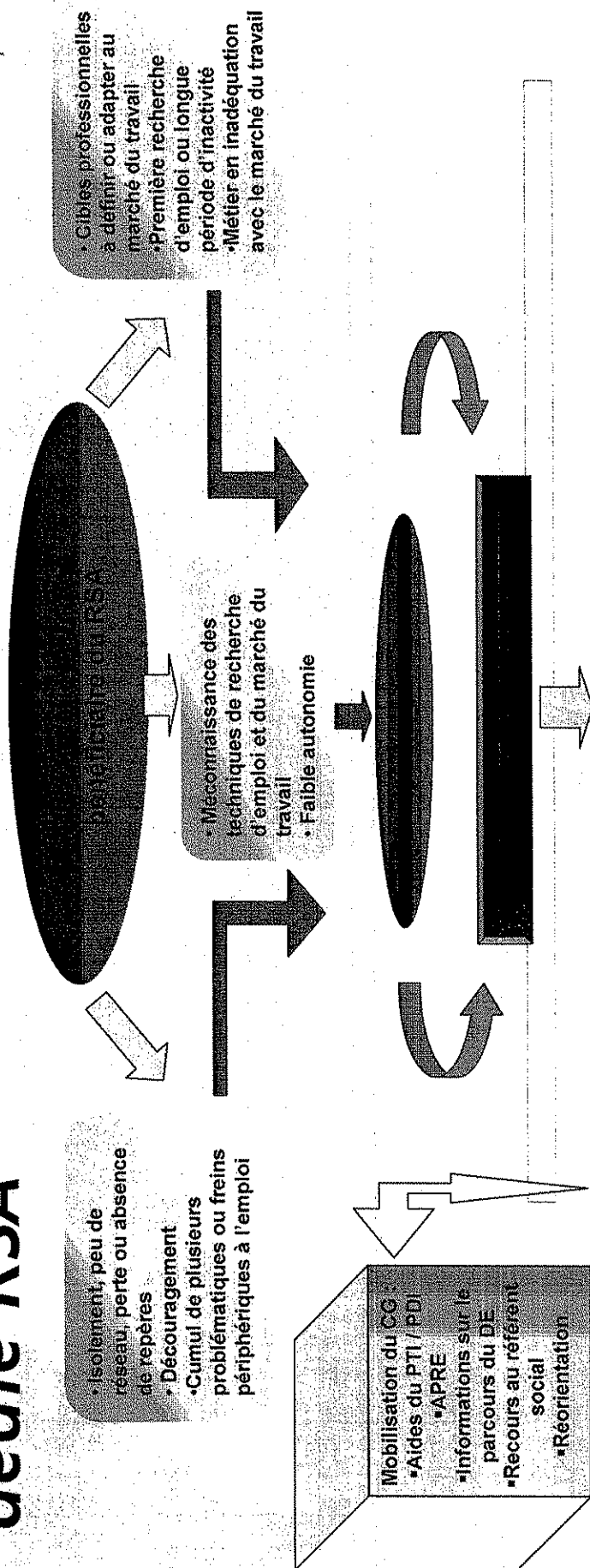
Phase 1 – projet professionnel (4 mois maximum)

- Orientation et reconversion, élargissement des cibles, validation des pistes professionnelles en cohérence avec le marché du travail
- Immersion en entreprise
- Valorisation des compétences, aptitudes et habiletés.
- Accompagnement durant les phases de développement de compétences

Phase 2 - accompagnement vers et dans l'emploi

- Elaboration des techniques et outils de la recherche d'emploi
- Autonomisation : appui méthodologique à l'organisation
- Actions collectives inspirées des cercles et clubs ou STR
- Prospection des entreprises, négociation des mesures d'ajustement
- Suivi dans l'emploi de courte durée, à temps partiel ou en contrat aidé
- Accompagnement dans l'emploi durable

Annexe : l'accompagnement intensif dédié RSA



- Cibler les professionnels à définir ou adapter au marché du travail
- Première recherche d'emploi ou longue période d'inactivité
- Métier en inadéquation avec le marché du travail

Mobilisation de l'offre de service de droit commun :

Recherche et proposition d'offre, MER S@D

Ateliers et regroupements thématiques

Evaluations (ECCP, EMT, EMTPR, ESPR)

STR animé en interne

Aides et mesures de Pôle emploi, APRE

Aides à la formation et à la VAE

Phase 1 – projet professionnel (4 mois maximum) :

Orientation et reconversion, élargissement des cibles, validation des pistes professionnelles en cohérence avec le marché du travail

Immersion en entreprise

Valorisation des compétences, aptitudes et habiletés.

Accompagnement durant les phases de développement de compétences

Phase 2 - accompagnement vers et dans l'emploi :

Elaboration des techniques et outils de la recherche d'emploi

Autonomisation : appui méthodologique à l'organisation

Actions collectives inspirées des cercles et clubs ou STR

Prospection des entreprises, négociation des mesures d'ajustement

Suivi dans l'emploi de courte durée, à temps partiel ou en contrat aidé

Accompagnement dans l'emploi durable